

COMPTE-RENDU DE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 09 OCTOBRE 2023

Etaient présents :

Thierry Meunier, chef de chœur.

Les membres du bureau, à savoir :

Daniel Lecomte, Président.

Marie-Lou Charpentier, trésorière.

Danièle Lecomte, secrétaire.

Les choristes adhérents : Nicole Deloux, Claudine Dépré, Alan Fillingham, Dominique Gent, Monique Guérin, Marielle Jacob, Véronique Masse, Maryse Selleron, Philippe Seneson, Liselick Seneson, Anthonie Wijnekus.

Excusée : ArianeFradet.

RAPPORT MORAL

A la rentrée de septembre, nous accueillons quatre nouveaux choristes :

Trois alti : Véronique, Liselick et Christine

Une ténor : Anne-Marie.

En cours d'année, nous ont quitté :

Luc et Anne-Marie pour des raisons de santé

Eric pour convenances personnelles.

Ce qui a ramené l'effectif de la chorale à 15.

1. LES MANIFESTATIONS :

La chorale a participé à plusieurs évènements durant l'année 2022-2023.

Par ordre chronologique :

- Mini-concert de Noël à Bourgneuf à la demande du comité des Fêtes le samedi 17 décembre.
- « Chanter Noël ensemble » à Royère de Vassivière le vendredi 23 décembre avec « Muses en Iles »
- A l'abbatiale de Bénévent l'Abbaye le dimanche 28 mai en partenariat avec OK Chorale de Périgueux , concert filmé par Ahmed.
- A Royère de Vassivière le vendredi 2 juin à l'EPHAD puis à la Médiathèque.
- A Bourgneuf le samedi 10 juin en partenariat avec « Quel Sacré Chœur ! »
- A Saint Martin Château le vendredi 16 juin en partenariat avec « Les Indosiles » dans le cadre de la Fête de la Musique.
- A Lépaud le dimanche 17 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine.

2. STAGE A GARGILESSA :

Comme avant le COVID, un stage de deux jours a été organisé à Gargillesse les samedi 25 et dimanche 26 mars.

Suivi d'une visite guidée et personnalisée du château de Chateaubrun qui s'est terminée par un « Signore delle Cime » chanté sans partition, sans préparation, sans indication musicale et qui s'est retrouvée sur le site Internet de Chateaubrun

De l'avis de tous, ce stage est bénéfique. La plupart des choristes demande à ce qu'il soit reconduit. (« *il faut recommencer !* »). Maryse suggère de changer le lieu de stage et propose le centre de Bugeat. Daniel va se renseigner sur le coût de l'hébergement, Bugeat n'étant pas un gîte mais un centre d'entraînement pour sportifs d'où l'obligation de prendre les repas sur place.

Les choristes dans l'ensemble ont apprécié de terminer le week-end avec la visite du château.

Thierry quant à lui trouve que ce stage apporte énormément tant sur l'entraînement musical que sur l'ambiance du groupe. C'est toujours intense et il espère que tout le monde a pris plaisir à ces moments partagés.

3. CONVIVIALITE :

Les choristes, comme chaque année, se sont retrouvés à l'occasion de :

- Repas de Noël.
- Galette des Rois.
- Repas de fin d'année chez Maryse et Christian qui nous ont chaleureusement accueillis.

4. MERCI THIERRY !

Notre chef de chœur a mis en place cette année un nouveau site Internet, qui offre beaucoup plus de possibilités que l'ancien : planning des répétitions et des concerts, préparations des séances en amont (*à répéter*), exercices d'échauffement pour chaque voix, vie de la chorale, photos, etc....

Il a créé une « Newsletter » qui informe chaque choriste des nouveautés présentes sur le site.

En outre, pour préparer au mieux les concerts de l'année, Thierry a programmé des séances de répétition personnalisées, voix par voix.

Un grand merci Thierry pour tout ce que tu as fait.

VOTE DU RAPPORT MORAL : LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

BILAN FINANCIER

Marie-Lou, notre trésorière nous présente le bilan financier

Solde précédent : **2092,82 €**

Fin de l'exercice : **1556,22 €**

Soit un « déficit » de **536,60€**

Les achats effectués cette année consistent en: vaisselle jetable – nouveau piano – nouvelle housse – papier et encre pour imprimante.

- Cotisations 2023-2024 :

Deux possibilités : soit on laisse la cotisation annuelle à 160 € et on ne couvre pas la rémunération de Thierry (575 € à prendre sur nos fonds) soit on augmente la cotisation annuelle.

L'ensemble des choristes opte pour le maintien de la cotisation annuelle à 160€.

On ne désespère pas de recruter de nouveaux éléments...

Maryse suggère de demander des subventions à d'autres mairies (*les subventions de la ville de Bourgneuf et du Conseil Départemental ont été quasiment divisées par deux cette année !*). On pense à celle de Saint Martin-Château, ville où nous nous produisons régulièrement à leur demande, lors de la fête de la Musique et ce gracieusement.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER : LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTE A L'UNANIMITE .

PROJETS 2023-2024

- Voyage à Périgueux.
- Les 10 ans de la chorale à Bourgneuf.
 - Quand ? La date la plus propice semble être juin ou début juillet à condition qu'aucune autre manifestation ne soit prévue à ce moment-là.
 - Où ? Si possible en la Chapelle Notre-Dame du Puy qui a été rénovée l'année dernière.
 - Sous quelle forme ? A étudier. Toutes les idées sont les bienvenues . Peut-être reprendre un chant de la première année (2014-2015).

VOYAGE A PERIGUEUX

Le concert avec OK Chorale est programmé le dimanche 16 juin 2024 à 16h00 en l'église de Saint Jean de Côte.

Propositions :

- formule à minima : arrivée dimanche à 13h00 retour après le repas partagé (*compter entre 2h30 et 3h00 de trajet*)
- autre formule : départ **vendredi** matin (*on prévoit un pique-nique*) puis :
 - remontée en gabarre de la Dordogne (*environ 1h00*),
 - visite du Château de Castelnaud (*avec le Musée de la Guerre au Moyen-Age*).
 - Visite du domaine des Millandes (*lieu de séjour de Joséphine Baker*).

Samedi : journée à Périgueux avec

- le marché le matin,
 - la cathédrale,
 - le Centre historique (*circuit pédestre*),
- Déjeuner le midi sur place.

Dimanche : le matin, visite de la Grotte de Villars,

- Déjeuner à Saint Jean de Côte.
- Répétition puis concert.
- Repas partagé

Lundi : départ soit le dimanche soir soit le lundi matin (*compter une nuit d'hébergement supplémentaire*)

Au niveau de l'hébergement :

Possibilité de loger à l'hôtel « L'Escale » à Notre Dame de Sanhilac (*près de Périgueux*) qui propose une demi-pension (*chambre + dîner + petit-déjeuner*) à 86 € pour deux.

Les choristes devront faire part de leurs souhaits pour leur participation à ce voyage avant la fin de l'année (*si possible début décembre*).

REELECTION DU BUREAU

Comme le stipulent les statuts de l'association, les membres du bureau sont démissionnaires et rééligibles.

Les membres élus du bureau se représentent à leur poste. Aucun autre candidat ne postule aux fonctions « vacantes ».

Le bureau est réélu à l'unanimité.

Thierry félicite les membres du bureau pour le travail effectué cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Pour « Les Voix du Thaurion »,

La secrétaire,

Danièle Lecomte